

16 août 1673 : — « Rapporté 22 livres de la visite jouée pour Monsieur, à Saint-Cloud. »

Le troisième registre (1672-73) nous fait connaître le prix des places dont l'élévation pour un temps où l'argent était aussi rare, fait voir que le théâtre ne pouvait être encore le délassement du peuple.

Le billet de théâtre.	5 liv. 10 sous.
Billet de loge.	5 10
Amphithéâtre	3 »
Loges hautes.	1 10
Loges du troisième rang.	1 »
Parterre	» 15

La note suivante indique la place qu'occupaient les Princes quand ils venaient assister à une représentation, et les largesses dont ils gratifiaient la troupe.

27 décembre 1672 ; — « MONSIEUR et MADAME sont venus aujourd'hui à *Psyché*, et ont eu deux bancs de l'amphithéâtre ; et pour cette fois et deux autres ils ont donné 440 livres. »

Outre les relâches qu'on faisait pour les fêtes de la Pentecôte, de la Toussaint, Noël, etc., nous voyons encore des relâches motivés comme ceux de nos jours : — 10 février 1673 : — « On n'a point joué mardi à cause de la répétition générale de la pièce » (*le Malade imaginaire*). On connaissait même dès-lors les relâches pour indisposition, et une fois le registre prend la peine de caractériser la nature de cette sorte d'empêchement : — 28 août 1672 : — « On n'a point joué vendredi 26 août à cause de l'accouchement de mademoiselle de Beauval. »

Souvent aussi la troupe fermait son théâtre pour aller jouer devant le Roi ou chez les princes. On lit sur le premier registre, après le mardi 25 septembre 1663 : — « Nous sommes partis le samedi ensuite, 29 septembre, pour Chantilly,